Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVme ANNÉE. — N° 45 LAUSANNE. — 6 novembre 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Golay,** E., président de l'Union des instituteurs primaires genevois, Genève.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Lancy.
Mlles **Muller**, institutrice, Genève.
Pauchard, » Genève.
M. **Martin,** Ed., président de la Société Pédagogique genevoise. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
MM. **Hoffmann,** F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchatel.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Vaud

MM. **Pache,** A., inst., Moudon.
Porchet, A. inst. Lutry.
Briod, E., inst., Lausanne.
Magnin, J., inst., »
Savary, E., inst., »
Cloux, J., inst., »
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Ramuz, R., inst., Grandvaux.
Masnata, J., inst., Daillens.
Magnenat, J., inst., Oron.
Dufey, A., inst., Mex.
Guidoux, E., inst., Pailly.

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Frossard,** Camille, directeur, président, St-Imier.
Saucy, Charles, professeur, vice-président, St-Imier.
MM. **Vauclair,** Ernest, professeur, secrétaire St-Imier.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

LIBRAIRIE PAYOT et Cie, LAUSANNE

LE No 1 fr. net **LES RACES HUMAINES** LE No 1 fr. net

LES TYPES — LES MŒURS — LES COUTUMES

de tous les hommes dans le monde entier

— Un Numéro par semaine complet en douze livraisons —
12 planches en couleurs, plus de 400 photographies

A LA LIBRAIRIE PAYOT ET Cie, RUE DE BOURG, LAUSANNE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à Adresser sous enveloppe affranchie à la

Librairie PAYOT et Cie 1, Rue de Bourg, Lausanne

Je soussigné, déclare souscrire à la Publication complète des Races Humaines *qui paraîtra en 12 Livraisons que je payerai contre remboursement de fr. 1 la Livraison.*

Nom : ..... Adresse : .....

.....

N.-B — Le prix de l'ouvrage sera augmenté à compter du 1er Janvier 1910.

Biscuits

Le « Mercure » offre un très grand choix de gaufrettes et biscuits suisses, français et anglais des plus fines qualités et toujours de première fraîcheur.

„Mercure"
Maison de Chocolats & de Denrées Coloniales

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. **13.887.000.**

Fonds total plus de fr. **105.583.000.** — **Assurances en cours** plus de fr. **214.544.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société Pédagogique de la Suisse romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

MAGNIFIQUE PENSIONNAT

A VENDRE

Au centre de la Gruyère fribourgeoise — Situation idéale. — Prix modéré.
S'adresser à l'Administration du Journal.

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

Prospectus à disposition.

Praktischer Lehrer

mit beiden Staatsexamen, dialektfrei, solide und sehr gut empfohlen, sucht Stelle an Privatschule oder in Familie, wo er Gelegenheit hat, seine Kenntnisse im Französischen zu vertiefen.

Offerten an die Zeitung **L'Educateur**.

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.

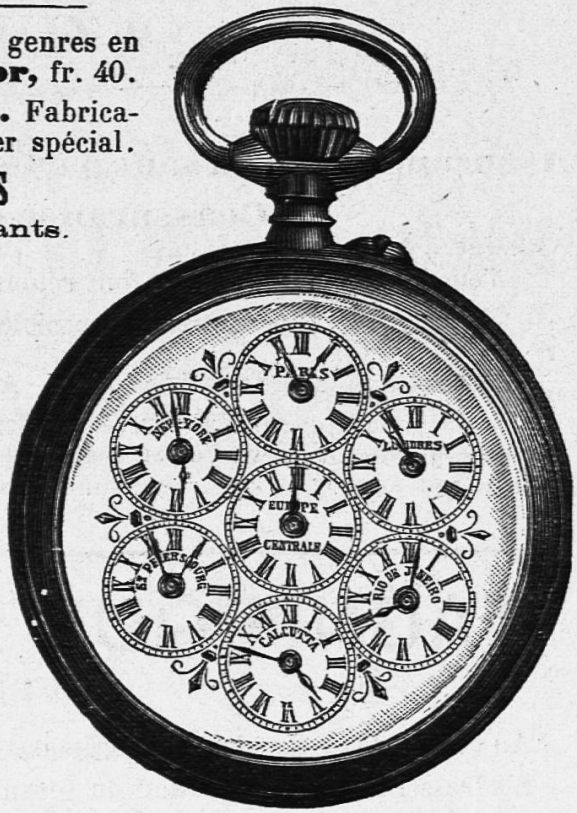

XLVme ANNÉE

N° 45.

LAUSANNE

6 novembre 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *A propos des cours complémentaires. — Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Causerie : La vendange. — Sciences naturelles : L'ours brun. — Horticulture : Le jardin et l'école. — Composition : Le rôle de la souffrance. — Récitation : Chanson d'automne. L'escargot et la limace.*

A PROPOS DES COURS COMPLÉMENTAIRES

Nous voici en automne. Les feuilles jaunissantes et les sommets déjà blancs prouvent que nous allons entrer dans ce semestre d'hiver si gros de labeur pour le monde scolaire. Les cours complémentaires vont recommencer. Ils sont, quoiqu'on en dise et malgré leur utilité bien reconnue et nullement contestée, le point noir de beaucoup de maîtres et d'élèves. Qui pourrait s'en étonner ? Les instituteurs se voient privés de leur samedi après-midi. Quant aux élèves, quelques-uns d'entre eux doivent essuyer la mauvaise humeur de leurs patrons ennuyés de les voir quitter le travail pendant deux demi-journées; d'autres considèrent les cours comme une corvée désagréable ; ils y viennent sans goût et travaillent sans ardeur. Hâtons-nous, toutefois, d'ajouter qu'il y a de réjouissantes exceptions, mais ce ne sont, malgré tout, que des exceptions.

* * *

D'où provient ce manque de zèle de la part de trop nombreux élèves ? A notre avis, la cause en est due à ce que les cours complémentaires ne méritent pas leur nom, mais devraient s'appeler plutôt *Cours de répétition*. Complémentaire éveille l'idée de *compléter*, c'est-à-dire d'*ajouter*. Est-ce que vraiment les cours complémentaires, tels qu'ils sont généralement donnés dans le canton

de Vaud et ailleurs dans la Suisse romande, *ajoutent* quelque chose de nouveau à l'instruction du jeune homme ? Nous ne le pensons pas. Ils sont plutôt un cours de répétition de ce qui a été appris à l'école primaire. Géographie, histoire, instruction civique, arithmétique, tout a déjà été vu et étudié. On le répète à nouveau, ce qui est peut-être utile pour la mémoire, mais ce qui ôte tout charme, tout attrait.

... Le canton d'Uri est borné au nord par... Les principales rivières du canton de St-Gall sont... La bataille de Sempach eut lieu en... Le Conseil d'Etat est composé de... Quelle est la valeur, à 2850 fr. l'ha, d'un champ long de 243 m. et large de 97,5 m., etc., etc. Telles sont les questions qui se posent, se résolvent, et finissent par lasser aussi bien les maîtres que les élèves.

* * *

Pour que les cours *complémentaires* méritent leur nom, pour que les jeunes gens y *complètent* leur instruction, il faudrait leur apprendre quelque chose de *nouveau*, tout en restant, bien entendu, dans les limites du programme.

Pourquoi ne ferait-on pas avec eux un peu de *géographie économique?* Il serait facile de leur parler un jour de la *culture de la vigne*, par exemple. A l'aide de la carte, on trouverait les contrées où, chez nous, les raisins mûrissent : bords du Léman, du Rhône, du Rhin, des lacs de Constance, de Zurich, de Neuchâtel, de Morat, etc., cours inférieur de la Birse, de l'Aar, de la Reuss, de la Limmat, de la Thur, du Tessin, etc. On apprendrait les noms des principaux crûs : Dôle du Valais, Aigle, Yvorne, Villeneuve, Dézaley, Lavaux, La Côte, Cortaillod, Hallauer, etc., etc. Ce serait une occasion de leur dire que la Suisse ne produit pas la moitié du vin nécessaire à sa consommation et que nous sommes obligés d'avoir recours à l'étranger : France, Italie, Espagne. On parlerait aussi de la crise terrible que traverse la culture de la vigne et l'on en rechercherait les causes — phylloxéra, maladies, renchérissement de la main-d'œuvre, concurrence étrangère, etc. Il faudrait faire comprendre par là que la culture de la vigne est en diminution — on arrache beaucoup, on replante peu — et que petit à petit les vignobles suisses disparaîtront, sauf peut-être dans les endroits

très bien exposés. On pourrait également expliquer qu'il faut plaindre non plus les vignerons, mais plutôt les propriétaires de vignes, car actuellement ceux qui cultivent la vigne pour le compte d'autrui ont de meilleures conditions qu'autrefois. Au lieu d'avoir pour toute rétribution une partie de la récolte, comme jadis, ils ont un salaire fixe et sont payés pour tous les travaux supplémentaires (sulfatages, soufrages, etc.), tandis que les propriétaires de vignes ont vu leurs frais s'accroître considérablement sans qu'une augmentation dans la quantité de la récolte ou une hausse des prix ait apporté de compensation.

Quels jolis sujets de composition et quels intéressants exercices de calcul il serait facile d'en tirer!

Une autre fois, on pourrait parler de la culture du tabac, de l'élève du bétail, des forêts, des mines, des carrières, de l'industrie des hôtels, de l'horlogerie, de la fabrication des cotonnades, des soieries, etc., etc.

Ce sont autant de sujets qui *intéresseraient* les jeunes gens, qui leur apprendraient quelque chose de *nouveau,* qui développeraient leur *intelligence* et leur *jugement*, sans nuire à l'enseignement de la géographie proprement dite, car ils auraient, au cours de la leçon, l'occasion de chercher sur la carte les régions et les localités dont il serait question.

* * *

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire, mais nous ne voulons pas abuser de la patience des lecteurs de l'*Educateur*. Notre intention était simplement de leur soumettre quelques idées suggérées par le désir que nous avons de voir les cours complémentaires devenir plus populaires et produire davantage de fruits[1].

C. S.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — A l'occasion de la mise à la retraite de Mlle Ida Schneckenburger, maîtresse d'allemand et d'anglais à l'école secondaire et à l'école de commerce de St-Imier, les autorités communales, conseil municipal, conseil gé-

[1] Nous donnerons dans la partie pratique du journal quelques leçons de nature à illustrer ce que nous venons de dire. *(La Réd.)*

néral, conseil de bourgeoisie, autorités scolaires et corps enseignant étaient réunis lundi dernier, 26 octobre, en une cérémonie fort touchante, pour prendre congé de cette institutrice dévouée qu'une cruelle infirmité oblige à résigner ses fonctions.

Au nom de la commission de surveillance des deux établissements prénommés, M. Jean Æschlimann, vice-président de la Commission des écoles secondaires, dans une allocution chaleureuse et fort poignante, rend hommage au talent exceptionnellement remarquable dont Mlle Schneckenburger fit preuve pendant 34 ans, dans l'exercice de ses délicates fonctions d'institutrice, à l'inaltérable dévouement avec lequel elle accomplit son œuvre d'éducatrice, à son existence toute de travail, de labeur assidu, de sacrifice en un mot, assurant cette femme d'élite de la gratitude et de la reconnaissance des autorités qui la virent à l'œuvre et des nombreuses générations d'enfants et de jeunes gens qui eurent le bonheur de recevoir son enseignement. Dans une péroraison fort émouvante et qui impressionne vivement l'auditoire, M. Æschlimann, tout en formant les vœux les plus ardents de santé, de calme, de tranquillité, de bonheur et de paix dont il espère que Mlle Schneckenburger jouira dans sa retraite, lui adresse, du plus profond du cœur, un chaleureux merci.

M. le maire Chappuis, dans une improvisation fort goûtée et du meilleur effet, déclare que les autorités municipales sont heureuses de s'associer aux témoignages de flatteuse estime dont on honore aujourd'hui l'institutrice si distinguée qui prend sa retraite. En ce siècle d'égoïsme et d'indifférence où il est si difficile de trouver des fonctionnaires dévoués, uniquement préoccupés de l'accomplissement sérieux et consciencieux de leur tâche, M. Chappuis estime que c'est un honneur pour St-Imier d'avoir possédé, pendant de si longues années, une institutrice aussi méritoire que celle que fut toujours Mlle Schneckenburger, et, au nom du conseil municipal et du conseil général, il lui souhaite de jouir pendant longtemps encore des fruits d'une carrière si bien remplie et d'un repos si mérité.

C'est ensuite le tour de M. le Directeur Frossard qui s'exprime au nom du corps enseignant. Il constate tout d'abord que cette touchante cérémonie honore Mlle Schneckenburger, de même que toutes les personnes qui ont bien voulu s'y associer. Il se fait l'organe de ses collègues pour remercier les autorités locales de cette marque de sollicitude à l'égard des modestes pionniers de l'enseignement populaire. Dans les témoignages d'ardente sympathie dont on entoure aujourd'hui notre collègue, M. Frossard voit une leçon qui doit profiter à chacun de nous. Si, par notre zèle et notre activité consciencieuse, bienfaisante et féconde, par l'accomplissement intégral de nos devoirs, nous méritons un jour la reconnaissance des établissements qui nous ont confié l'instruction et l'éducation de la jeunesse, nous pouvons compter qu'elle ne nous fera pas défaut quand sonnera pour nous l'heure de la retraite et du repos, et nous nous retirerons alors comme Mlle Scheckenburger se retire aujourd'hui, entourée de la respectueuse considération de toute une population qui regrette unanimement son départ. Puissent son activité prodigieuse, son dévouement admirable et de toutes les heures, sa bienveillance et son amabilité, son tact et son savoir faire, son urba-

nité parfaite comme les rapports d'exquise confraternité qu'elle entretint toujours avec ses collaborateurs nous servir d'exemple et nous inspirer à tous le désir de pouvoir remplir notre carrière comme elle remplit la sienne, et de pouvoir nous dire enfin, comme notre collègue se dit humblement aujourd'hui : « J'ai fait tout mon devoir ! ».

Dans une réponse émue, attendrie, avec des sanglots dans la voix, Mlle Schneckenburger remercie toutes les autorités qui se sont groupées pour organiser cette inoubliable cérémonie dont le souvenir restera profondément gravé dans son cœur. Elle quitte l'école à laquelle elle a consacré le meilleur de ses forces, de son intelligence, de son cœur, avec beaucoup de regret, mais avec la consolante pensée d'avoir fait humblement et modestement sa journée, sans préoccupation de récompense quelconque, sans avoir même mérité, dit-elle, les nombreux hommages de tendresse affectueuse, de sympathie cordiale dont on l'entoure en ce moment et qui la rendent toute confuse. Elle adresse de touchants adieux à ses collègues, les assurant qu'elle gardera à chacun d'eux une bonne place dans son souvenir reconnaissant et sincèrement affectueux.

Disons encore que Mlle Schneckenburger a reçu de fort beaux cadeaux des différentes autorités qui s'étaient fait représenter à cette touchante et réconfortante petite fête.

V.

*** **Victoire !** — La loi sur les traitements des instituteurs a été adoptée par 45236 voix contre 15440 et par tous les districts bernois sans exception. Nos sincères félicitations à nos amis jurassiens qui se sont beaucoup dépensés pour faire triompher la bonne cause !

*** **Porrentruy.** — Les instituteurs et institutrices sont instamment priés de ne pas se présenter pour desservir l'école de tous les degrés de Courchavon, et cela jusqu'à nouvel avis.

Au nom de la Société des instituteurs bernois,
Le Secrétaire de la section de Porrentruy.

VAUD. — **Protestation.** Sous ce titre, nous recevons d'un collègue du district de Morges, les lignes suivantes :

« Lorsque vous visitez parfois un cimetière de notre canton, il vous est facile de retrouver la tombe d'un collègue défunt : une couronne de fleurs artificielles, un large ruban de métal (comme si les rubans se faisaient en fer-blanc) vert et blanc avec la suscription de la Société pédagogique vaudoise ; telles sont les marques distinctives de la dernière demeure d'un instituteur. Vous avez eu pour le mort déposé là une pensée de respectueux souvenir, mais vos yeux se sont détournés de cet affreux étalage de perles multicolores au goût douteux. Le type de cette couronne est uniforme ; la laideur y dépose son empreinte lugubre ; la rouille vient y joindre ses laideurs, car sa durée n'est point éphémère. C'est une honte pour le corps enseignant de marchander le prix d'une couronne et nous connaissons beaucoup de voix qui se sont élevées pour protester. C'est une honte de coopérer de la sorte à l'enlaidissement des champs du repos. Supprimons la couronne artificielle ; les fleurs naturelles auront plus de prix et de beauté ; ce qui serait mieux encore, songeons à des besoins plus pressants de la famille dans le deuil. »

La véhémente protestation qu'on vient de lire est intéressante à un double titre. Elle soulève une question de goût et de couleur sur laquelle l'accord est difficile à établir. Ce n'est pas la première fois cependant que nous entendons des récriminations contre les couronnes artificielles, mais le Comité actuel n'a fait que suivre à l'usage adopté.

Il est évident qu'une couronne de fleurs naturelles a toujours plus de charme et de valeur esthétique, bien qu'elle dure si peu ! Toutefois, lorsqu'elle est flétrie, il ne reste plus rien, sinon une masse informe de fleurs fanées et de feuillage séché dont on devine le sort final. De plus, il serait difficile, souvent peu pratique, de commander chaque fois une couronne de fleurs naturelles : dans certains endroits un peu reculés, elle arriverait en piteux état. Le prix varierait suivant les lieux et les saisons.

Ce qui a fait préférer la couronne artificielle jusqu'ici, c'est précisément la préoccupation de ne marquer aucune différence entre les membres de la Société. La couronne est la même pour tous. C'est plus équitable et plus démocratique, partant d'un type uniforme, hélas !

Reste la question de la suppression de toute couronne. Il est des cas, en effet, où l'argent dépensé pour l'achat d'une couronne pourrait servir à des « besoins plus pressants de la famille en deuil » comme le dit notre collègue. Nous ne pensons pas, cependant, que la modique somme dépensée à cet effet puisse être d'un grand secours en l'occurence. Jamais le corps enseignant n'a refusé son obole pour subvenir aux besoins urgents d'une famille d'instituteur privée de son chef. D'ailleurs, la Caisse de secours est là pour y répondre dans les cas de réelle nécessité. Puis la suppression de toute manifestation de ce genre, sous prétexte de philanthropie, serait, croyons-nous, mal interprétée et se heurterait à l'article 28 de nos statuts, qui prescrit la couronne au nom de la S. P. V. La question reste ouverte et vient à son heure. On pourra l'ajouter à l'ordre du jour de la séance du 13 novembre prochain, et en nantir l'Assemblée des délégués.

H. Gailloz.

⁂ † **John Lesquereux**. Lundi, 18 octobre, par une belle journée d'automne qui atténuait un peu la tristesse d'une telle cérémonie, une foule recueillie accompagnait au champ du repos de La Chaux (Cossonay), *John Lesquereux*, instituteur retraité depuis 1899, que la mort a enlevé aux siens à l'âge de 58 ans.

Né à la campagne en 1851, c'est d'abord aux travaux agricoles qu'il se voua en quittant l'école primaire. Il entra à l'Ecole normale à l'âge où la plupart des instituteurs en sortent. Mieux que nous, ses camarades d'études sauraient dire la somme de travail qu'il a fournie à cette époque.

Toute sa carrière pédagogique s'est passée à La Chaux, de 1875 à 1899, soit 25 ans d'activité à l'école primaire.

Pour raison de santé, il dut prendre une retraite prématurée en 1899, et dès lors, il continua à diriger le domaine qu'il cultivait déjà depuis un certain nombre d'années, à côté de sa classe.

Homme d'action, bon pour sa famille, il a connu les difficultés de l'existence qui a ses joies et ses peines. Celui qui a des enfants à élever sait ce que cela veut dire. Nous ne pouvons ici retracer au long sa carrière.

Sur la tombe, M. H. Berney, au nom des anciens normaliens, M. Pilet au nom de la Société pédagogique, M. l'inspecteur Grivat ont tour à tour pris la parole pour dire les mérites de John Lesquereux comme père de famille, comme ancien collègue. Un délégué de la loge maçonnique d'Aubonne a ajouté quelques mots et adressé au défunt un dernier adieu dans ce monde et un au revoir dans l'autre.

Enfin, M. Walter, pasteur de la paroisse de Cossonay-La Chaux, a clos la cérémonie après avoir rappelé ce que fut notre ancien collègue comme membre du conseil de paroisse.

Toute notre sympathie va à sa famille affligée. E. V.

⁂ † **Louis Magnenat.** Le corps enseignant de la ville et du district de Morges vient de faire une grande perte dans la personne de M. Louis Magnenat, instituteur, décédé subitement d'une maladie de cœur, à l'âge de 50 ans, au moment où il allait prendre sa retraite.

Voici, d'après le *Journal de Morges* et des notes qui nous ont été obligeamment communiquées, quelques mots sur la belle carrière, si brusquement interrompue, du regretté défunt.

Né en 1859, à Vaulion — ce village qui fut de tout temps une pépinière d'instituteurs — Louis Magnenat avait suivi de 1875 à 1879, les cours de l'Ecole normale dont il était sorti, en avril 1879, avec son brevet de capacité. Il débuta cette année-là à Crassier, fut nommé ensuite à Vallorbe où il enseigna jusqu'en 1892. Nommé alors à Morges, il remplaça M. L. Reymond à la tête de la troisième classe de garçons. Il a donc consacré plus de la moitié de sa carrière, soit 17 ans, à ce dernier poste. « C'était, dit le *Journal de Morges*, un pédagogue sérieux, consciencieux, affable et dévoué, bon chanteur, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient.

« Cœur sensible, aucune misère humaine ne lui était indifférente. Lors des massacres d'Arménie, M. Magnenat n'hésita pas à adopter deux petits orphelins arméniens, garçon et fille, qui, actuellement, font honorablement leur chemin dans le monde. M. Magnenat fut pour tous deux un véritable père.

« M. Magnenat était gérant de l'Administration des secours publics depuis six ans. A Vallorbe déjà, il avait fondé une section de la « Paternelle ». Dans ses fonctions, il avait l'occasion de toucher du doigt bien des misères. Avec sa grande expérience, il allait tout droit porter les secours aux pauvres honteux qui n'ont pas le courage d'aller se pendre continuellement aux cordons de sonnettes. Combien de fois a-t-il su démêler le vrai d'avec le faux, et secourir les familles vraiment pauvres! Son affection se portait surtout sur les enfants auxquels il s'intéressait tout particulièrement ...

« Un fâcheux malentendu a assombri les derniers mois de la vie du défunt. A la la suite d'un accident, il dut interrompre sa classe et prendre un remplaçant pendant deux mois. Le droit à son traitement, pendant ces deux mois d'interruption, fut discuté et contesté. Il y eut recours au Département qui exigea le payement intégral du traitement. Ce n'est point le lieu ni le moment de rouvrir une polémique stérile, puisque le principal intéressé n'est plus de ce monde. Nous nous bornerons à regretter que ces démêlés, toujours pénibles, n'aient pas été

évités à un instituteur aimé et estimé, au moment où il se disposait à quitter une carrière très honorable. Hâtons-nous d'ajouter que les autorités municipales de Morges ont rendu pleine justice à Louis Magnenat. Non-seulement, on lui paie l'intégralité de son remplacement, mais la Municipalité a spontanément offert à la famille du défunt de lui continuer son traitement jusqu'à la fin de l'année. Pour être un peu tardive, cette réparation n'en est que plus large et digne de la ville de Morges.

« Dimanche, 3 octobre, une très nombreuse assistance rendait les derniers honneurs à celui qui enseigna pendant dix-sept ans dans les écoles primaires de Morges; le cercueil était couvert de couronnes et de fleurs. Au cimetière, M. le pasteur Bergier a parlé au nom de la Commission scolaire et des autorités : Louis Magnenat, dit-il, avait la confiance des autorités, l'affection des enfants, l'estime des parents et de la population tout entière. La Société de chant, la *Jeune Helvétie*, dont le défunt était un membre dévoué, a chanté le chœur *Sur une tombe*. M. Bovay, instituteur à Villars-sous-Yens et délégué de District, a ensuite pris la parole au nom de ses collègues. Puis, avant la prière, le chœur des instituteurs et institutrices a terminé cette touchante cérémonie par le chant du cantique 210 : *Il est là-haut.* »

(D'après le *Journal de Morges).* H. G.

⁂ **Echallens.** — Un cours de dessin a été donné aux instituteurs de notre district par M. A. Gacon, instituteur à Faoug, du 13 au 16 octobre dernier. Ce cours, comprenant huit leçons de 3 heures chacune, avait pour but de familiariser les maîtres et maîtresses avec l'emploi du nouveau matériel de dessin mis à notre disposition par le Département de l'instruction publique : pinceaux et couleurs.

Voici le programme parcouru par le dévoué maître du cours, et fidèlement exécuté sous son habile direction par une trentaine de participants :

Teintes plates.
Teintes superposées.
Teintes neutres.
Peinture à la gouache.
Peinture à la sépia.

La joie et l'entrain n'ont cessé de régner durant toute la durée du cours ; les instituteurs et institutrices ont allégrement sacrifié quelques jours de vacances pour acquérir ainsi des connaissances utiles. On peut même présumer que le nombre des participants aurait été doublé, et que l'effectif eût été complet si le moment choisi n'eût justement coïncidé avec celui des vacances d'automne. Mais, à l'impossible nul n'est tenu !

Nous avons été heureux et fiers de recevoir les directions de M. Gacon, notre maître, notre collègue et notre ami, dont les connaissances artistiques, l'amabilité, le dévouement ont été au-dessus de tout éloge. Merci à lui, que nous n'oublierons pas de sitôt.

Merci également à notre éminent chef du Département, dont la bienveillance nous a valu cette faveur nouvelle. A nous maintenant d'en faire profiter nos élèves.

E.-A. A. inst.

PARTIE PRATIQUE

CAUSERIES POUR LE MOIS D'OCTOBRE[1]

La vendange.

Plan pour une semaine d'école :

1er jour. I. — Leçons d'observations : Une course scolaire ayant pour but une vigne un jour de vendange. — Visite d'un pressoir.

2me jour. II. — Faire raconter aux élèves ce qu'ils ont observé et vu dans la promenade faite le jour précédent.

3me jour. III. — Résumé par le maître : La vendange proprement dite.

4me jour. IV. — Résumé (oral) par les élèves.

5me jour V. — Compositions orales. Compositions écrites.

Les exercices d'orthographe et d'arithmétique se rapporteront autant que possible à la causerie de la semaine.

Chaque causerie ne dépassera pas une demi-heure.

Semaine suivante (ou quinzaine suivante) :

Le vin. — Les alcools.

Plan pour une semaine d'école :

1er jour. I. — Le vin ; sa préparation ; vins blancs (pressés) ; vins rouges (foulés). Abus du vin ; maladies qu'engendre l'ivrognerie.

2me jour. II. — Le marc ; l'alcool. — Fabrication des alcools ; principaux alcools.

3me jour. III. — Dangers de l'alcool et des liqueurs pour la santé ; leurs effets funestes au point de vue de l'intelligence, de la famille et de la société.

4me jour. IV. — La tempérance (sobriété) et ses heureux effets.

5me jour. V. — Compositions orales ; compositions écrites sur les sujets traités.

Les exercices d'orthographe et d'arithmétique se rapporteront autant que possible aux « causeries ».

Chaque causerie ne dépassera pas une demi-heure et comprendra des questions posées aux élèves et leurs réponses ; un résumé fait par le maître ; un résumé (oral) fait par les élèves.

Lire le morceau suivant qui pourra servir (dans les degrés supérieurs).

1° D'exercice d'élocution.

2° De modèle de composition.

La vendange.

Pan ! pan ! pan ! Pan ! pan ! pan !...

Dans la cave, Marius frappe à coups redoublés sur les seilles et les cuves qui demain s'empliront de grappes dorées. Il assemble les douves, resserre les cercles, verse l'eau dans les brantes et les cuveaux pour s'assurer qu'ils sont étanches et ne laisseront point s'échapper le jus de la vigne. Il nettoie le pressoir,

[1] Ou de novembre, les classes étant en vacances à l'époque des vendanges.

graisse la grosse vis qui serrera le lourd couvercle de bois sur la vendange et rince les tonneaux.

Dans la cuisine, la mère Marianne, tout affairée, prépare les provisions de bouche pour les vendangeurs : le pain savoureux pétri à la ferme, le lard rosé, les œufs pour l'omelette et le fromage blanc et crémeux, car on gagne bon appétit en coupant le raisin !

***

Les vignes jaunissent sur le coteau ; la brume emperle feuilles rousses et grappes dorées. Vendangeurs et vendangeuses se dispersent entre les ceps. Le raisin tombe dans les seilles, les brantes se remplissent. D'une ligne à l'autre, on s'interpelle joyeusement, et les chants, les gais propos s'envolent sous le ciel bleu.

Au bord du chemin, sur le char attelé de deux forts chevaux, dans les « gerles » profondes, on déverse les brantes et, autour du raisin à demi-écrasé, autour du moût écumeux, les guêpes volent en bourdonnant.

Hue ! le Brun... Hue ! Bichette... les « gerles » sont pleines, vite au pressoir ! Et sur la route blanche, les chars se suivent, se croisent aux claquements des fouets qui font vibrer l'air.

***

Dans le cellier [1], Maître Vincent et ses aides pressent sans relâche; le marc s'entasse et répand une odeur pénétrante ; les grincements de la grosse vis se mêlent aux glous-glous du vin qui s'égoutte dans un profond baquet.

Claude le charretier qui arrive, remplit un verre de « nouveau ». Il hume en connaisseur le liquide brunâtre, épais et sucré et dit, clignant de l'œil et faisant claquer sa langue : « Ce sera du fameux !... Aussi bon que c'lui de la comète !... Faudra pas trop en boire de c'casse-tête-là !... » Et s'essuyant les lèvres du revers de sa manche, il retourne à la vigne charger de nouveaux tonneaux.

M. Métral.

SCIENCES NATURELLES.

L'ours brun.

1. *Habitat.* — L'ours brun habite les grandes chaînes de montagne de l'Asie et de l'Europe. Il vit retiré dans les forêts profondes, et il établit sa demeure dans un creux de rocher ou à l'intérieur vide d'un gros tronc d'arbre. Cet animal devient de plus en plus rare ; l'on n'en rencontre plus en Suisse, sauf peut-être dans les Alpes grisonnes [2].

2. *Genre de vie.* — C'est un animal solitaire et sauvage ; il passe ses journées à dormir et ne quitte guère sa retraite que la nuit, pour chercher sa nourriture.

[1] Employé dans le sens de « pressoir ».

[2] On a tué quinze ours dans les Grisons, de 1886 à 1894 ; dès lors, on n'en a tué que trois, le dernier en 1904. Les journaux ont parlé l'hiver dernier de traces d'ours découvertes dans les Alpes d'Engadine ; les forêts y sont si vastes qu'elles peuvent bien recéler encore un ou deux exemplaires de cette race aujourd'hui disparue de notre sol.

Il n'aime pas la vie de famille ; le mâle n'a pour ses petits aucune affection, et ne manque pas de les manger s'il les découvre. La femelle, au contraire, leur témoigne la plus vive tendresse, et les entoure de ses soins jusqu'à l'âge de deux ans ; elle les porte dans les bras, les lèche, les nettoie, les nourrit, et les défend jusqu'à la mort s'ils sont en danger. Bien qu'il paraisse lourd et maladroit, l'ours brun grimpe très bien sur les arbres, et il le fait avec une grande prudence ; il est intelligent et réfléchi. Il est d'ailleurs facile à apprivoiser ; on peut le faire danser au son de la musique, et exécuter au commandement des exercices assez curieux.

3. *Nourriture.* — L'ours est très friand de fourmis et de miel. Il recherche aussi les fruits acidulés et sucrés ; il aime beaucoup les baies de sorbier et de l'épine-vinette, les faînes, les glands. Quand ces mets lui manquent, il se contente de racines, de jeunes pousses d'arbre, ou bien il descend dans la vallée et exerce ses déprédations dans les champs d'avoine, de maïs. Lorsqu'il est pressé par la faim, il s'attaque aussi aux troupeaux de moutons, dans les hauts pâturages.

4. *La chasse à l'ours.* — On fait la chasse à l'ours pour sa fourrure et surtout pour sa chair, qui est excellente. En général, il fuit devant l'homme ; mais lorsqu'il est blessé ou simplement menacé, il devient un terrible adversaire ; dressé sur ses pattes de derrière, il se précipite sur le chasseur et l'étouffe dans ses bras puissants ou lui brise le crâne entre ses mâchoires ; il peut aussi l'assommer d'un coup de patte. Aussi, ne part-on jamais seul pour une telle chasse.

5. *Description.* — C'est une grande et lourde bête, qui peut avoir jusqu'à 2 m. 20 de longueur et peser 250 kilogrammes. Son pelage est brun foncé, parfois un peu jaunâtre. Il a le front bombé, les yeux petits et le museau tronqué. Contrairement aux autres carnivores, il marche sur la plante des pieds : c'est un plantigrade. Sa queue, très courte, ne se remarque presque pas ; elle est cachée dans l'épaisse fourrure. Ses doigts, au nombre de cinq, sont armée de griffes énormes et recourbées, mais qui s'usent par la marche. Sa dentition ressemble à celle des autres carnassiers, surtout en ce qui concerne les incisives et les canines ; les molaires, par contre, sont beaucoup moins aiguës : ce n'est pas un vrai mangeur de chair. H. J.

(D'après Larive et Fleury.)

HORTICULTURE

Le jardin et l'école.

Le nouveau livre de sciences naturelles, à l'usage du degré supérieur des écoles primaires, consacre quelques-unes de ses pages à l'étude de sujets agricoles, de floriculture et de culture maraîchère. C'est là une innovation qui réjouira sans doute les instituteurs de la campagne, appelés souvent à traiter ces sujets avec leurs élèves garçons. Il est important d'initier de bonne heure nos jeunes gens dans l'art de bien cultiver un jardin, car c'est chose fort méconnue à la campagne. On s'occupe d'agriculture avant tout ; quant à la culture maraîchère, on la laisse en souffrance et on la fait victime d'une quantité de faux préjugés. Le

maître lui-même pourra aussi profiter des données contenues dans ces quelques pages et, avec un peu d'initiative personnelle, arriver à faire du jardin du Collège, un vrai petit jardin modèle. Il va sans dire que les sujets traités devront être plus longuement développés aux élèves et, si possible, être suivis d'une partie pratique, qui se fera soit à la pépinière, soit au jardin de l'école. Les leçons auront lieu les jours où les élèves filles sont occupées à la leçon de couture.

Voici, à titre de renseignement le développement d'un sujet qui joue un grand rôle dans la culture maraîchère : le semis.

Le semis dans la culture maraîchère.

Introduction. — Plusieurs plantes se reproduisent artificiellement par la racine, d'autres par leurs tiges, leurs branches et même par leurs feuilles. Cependant, le plus grand nombre se reproduisent par la graine. Pour obtenir des variétés nouvelles, il importe de pratiquer le semis.

But du semis. — Le semis a donc pour but d'obtenir de jeunes plants qui se développeront par la culture. C'est la seule manière d'obtenir des individus sains et vigoureux, d'une croissance rapide. C'est aussi la seule méthode à employer pour obtenir de nouvelles variétés, car les autres modes de reproduction reproduisent la plante sans altération. Chaque plante se sème à une époque déterminée.

Préparation du sol. — Avant de confier la semence à la terre, il faut avoir soin de bien préparer celle-ci ; c'est d'une importance capitale. Les opérations à faire sont : un bon labourage, un fumage si le terrain est maigre. La terre sera ensuite bien ameublée, finement divisée à l'intérieur, et débarrassée des pierres qu'elle pourrait contenir. Il importe que les mottes soient bien brisées à l'intérieur, afin que la radicelle de la jeune plantule ne rencontre pas d'obstacle dans son développement. La préparation du sol est très importante pour la bonne réussite du semis.

Profondeur du semis. — Il faut se rappeler que la profondeur du semis dépend en général de la grosseur de la graine. Les graines fines seront semées peu profondément, tandis que les grosses graines le seront davantage. Il ne faut cependant commettre aucune exagération, car les graines enfouies trop profondément dans le sol, risquent de pourrir. En tous cas, une graine même grosse ne sera pas recouverte avec plus de 3 ou 4 centimètres de terre.

Modes de semis. — Ils varient suivant la nature des végétaux, leur volume et la grosseur de leurs graines. Le semis ne se fera pas non plus de la même façon pour des plantes devant rester en pleine terre ou pour celles devant être transplantées. En règle générale, le semis ne sera jamais trop épais. Les principaux modes de semis utilisés en culture maraîchère sont les suivants :

1° Semis à la volée ; 2° Semis en lignes ou rayons ; 3° Semis en paquets.

Semis à la volée. — Il faut répandre les graines à la main aussi également que possible, en évitant de faire des « tas ». Pour les enterrer, on se servira du râteau ou de la fourche recourbée. Une fois ce travail fait, on tassera légèrement la terre avec une dame, afin que les graines soient bien tout enfouies dans le sol. Ce mode de semer demande une grande habitude, afin d'arriver à ne pas serrer trop dru, ni trop inégalement. Il est à recommander pour les carottes, les radis, le cerfeuil, les petits oignons, les navets, les épinards d'hiver, le persil, la mâche.

Semis en rayons. — Les plantes qui doivent être sarclées et binées, de même que les légumes à tondre se sèment ainsi. On ouvre, au cordeau, des rayons de 0,03 m. à 0.04 m. de profondeur ; on y répand la graine et on recouvre avec la terre déplacée. Ce mode est employé pour les semis de salsifis, chicorée à tondre, chicorée sauvage, salade à couper verte, poireaux, épinards d'été, betteraves à salade, oignons, les fèves, les melons, les cornichons.

Semis en paquets. — On fait des trous à une distance et une profondeur déterminées par la nature de la plante ; on recouvre d'abord avec une partie de la terre déplacée, et, plus tard, on butte légèrement les plantes en rapprochant et relevant autour de la tige la terre des côtés. A semer ainsi : les haricots, les pois, les concombres, les cardons, les épinards tétragones, les courges.

Les plantes qui doivent être transplantées sont semées soit à la volée, soit en rayons. Lorsque le jeune plant sera suffisamment fait, il sera mis en place dans une planche bien préparée, et séparé de ses voisins par un espace déterminé par le volume de la plante. Doivent être transplantés les salades, les chicorées, les poireaux, les choux, les laitues, les tomates, le céleri, les bettes à carde. Légumes à semer directement en place : les carottes, les navets, les concombres, les cardons et tous les légumes à tondre.

Soins à donner aux semis, — Il arrive souvent qu'un semis ne réussit pas. Cela tient à la qualité de la graine ou à de mauvais soins. Une fois le semis effectué, il faut avoir soin de recouvrir la terre avec un léger « paillis » (paille, fumier de cheval, terreau, mousse, etc.) ; cela empêchera la terre de se durcir et protégera les graines contre l'ardeur du soleil. Les arrosages se feront légèrement et aussi souvent que le demandera la température. Pour les semis du printemps, il est préférable d'arroser dans le milieu du jour ; pour ceux d'été, ce travail se fera le soir ou le matin. Les arrosages seront maintenus pendant toute la période de germination.

Faculté germinative des graines. — Les graines n'ont pas toutes la même faculté germinative ; il en est qui ne la conservent que pendant quelques jours, d'autres, au contraire, la gardent pendant plusieurs anuées. Voici la durée germinative des graines de légumes les plus connus : artichaut 6 à 10 ans, aubergine 6 à 10, betterave 6 à 8, cerfeuil 3 à 4, chicorée 8 à 10, chou 5 à 10, concombre 7 à 8, courge 3 à 6, cresson 2 à 3, épinard 5 à 7, haricots 100 ans. Les graines doivent être conservées dans un lieu tempéré et absolument sec. Avant de les semer, on peut s'assurer de leur bonne qualité en les plongeant dans l'eau : les mauvais surnagent, tandis que les bons vont au fond.

Epoque du semis. — En règle générale, la plupart des légumes courants se sèment au printemps, sitôt après que la terre s'est un peu réchauffée. Il ne faut cependant jamais trop se hâter, car les giboulées tardives peuvent compromettre la bonne réussite, surtout si l'on n'a pas de châssis pour les abriter. Les haricots, tomates, cardons, concombres, cornichons, céleris, melons, ne doivent être semés que dans le courant du mois de mai, car ce sont des graines qui demandent beaucoup de chaleur pour germer. En automne, on peut semer les épinards, le cresson, la mâche, légumes qui se récolteront durant l'hiver et au printemps.

A. Dumuid.

N. B. — Il va sans dire que tout ce qui a été exposé ci-dessus, ne s'applique

qu'aux semis de légumes. Une prochaine leçon parlera des semis de fleurs, de leur culture, et des espèces qui peuvent aisément être cultivées dans le jardin du Collège et servir à la décoration de la maison d'école.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Rôle de la souffrance dans la vie.

La souffrance est universelle; les animaux, comme l'homme, la sentent sous tous les climats. Riches et pauvres, jeunes et vieux lui paient leur tribut. Tous gémissent sous le poids de la maladie, de l'isolement, des privations, de la misère. Pour être aussi commune, la souffrance doit sans doute exercer une action salutaire. En effet elle joue un rôle immense dans le monde.

Au point de vue physique, c'est le cri d'alarme d'un organe menacé de la destruction. Le mal de gorge, par exemple, nous prévient de l'angine, le point de côté annonce souvent la pneumonie. Les tourments de la faim, de la soif même ont leur signification, et, après une longue marche ou de fréquentes veilles, la fatigue ne nous convie-t-elle pas au repos? La souffrance considérée comme fille du besoin pousse l'homme à agir; sans elle il s'engourdirait dans la mollesse, mais un aiguillon le pique, il cherche à y regimber : l'activité s'impose. La douleur apprend à l'enfant la réflexion et la prudence. Celui qui s'est brûlé les doigts en les approchant trop du feu, celui que sa témérité a mis à cruelle épreuve regarde à deux fois avant de retomber dans la même faute.

La douleur aigrit parfois celui qu'elle visite, néanmoins elle lui enseigne la patience. Un poète a dit :

» L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
» Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert. »

Couchés sur un lit de maladie, nous apprenons à vaincre la douleur, à diminuer nos murmures, à cesser nos récriminations. Si le sort après cela nous jette dans les bras du chirurgien, nous saurons mieux garder le calme de la sérénité. Puis, ne l'oublions pas, nos peines et nos maux ne contribuent-ils pas à faire apprécier nos joies, notre bonheur? Après les jours sombres et brumeux nous sommes combien plus sensibles aux bienfaits du soleil!

L'aiguillon de la souffrance transforme les passions : de l'adversité naît l'amour du bien. L'apôtre des gentils ne s'inspire de sentiments nobles et généreux qu'après avoir subi les étreintes de la douleur. C'est sous l'empire de celle-ci que nombre d'hommes ont doté le monde des inventions les plus utiles. La douleur entretient l'amour de la patrie chez l'exilé, plus il souffre, plus il pense à son pays; c'est encore à la suite de catastrophes, après de grands revers de la nation que ses enfants le chérissent le plus.

Il faut le remords, qui est une forme de souffrance, pour convertir le pécheur endurci; la douleur accable son âme, la torture jusqu'à lui arracher un sincère repentir. Celui qui souffre sans relâche finit par s'humilier, fût-il d'ailleurs parvenu au faîte de la gloire. La douleur montre où nous sommes faibles quand nous nous croyons forts. Les misères de la vie ne sont pas seulement l'occasion d'exercer notre volonté, d'affermir notre courage, mais elles nous engagent aussi à voir à nos côtés, à l'heure de l'épreuve, des êtres infiniment plus à plaindre que

nous-mêmes. Aux jours de la prospérité, sachons nous pencher vers les âmes en peine, les réchauffer par notre sympathie, les entourer de notre affection. C'est la souffrance qui réclame, pour en atténuer les effets, les plus grands sacrifices.

L. Bouquet.

MORCEAUX A APPRENDRE PAR CŒUR.

10. Chanson d'automne.

Le vent, là-bas, sonne du cor ;
Sa voix est grave et monotone.
Le ciel s'emplit de pourpre et d'or
Et, dans les bois, l'ombre frissonne.
Le vent, là-bas, sonne du cor
Pour le départ du bel automne.

Novembre approche avec le soir,
A pas de loup, voilé de brume.
Abandonné dans un champ noir,
Un feu lointain rougeoie et fume.
Novembre approche avec le soir,
Plein de douceur et d'amertume.

Novembre vient pendant la nuit.
Il fait tomber quand tout sommeille,
Les feuilles d'or presque sans bruit,
Et seul, le feu dans le champ veille.
Novembre vient pendant la nuit,
En se glissant le long des treilles.

(*Semaine littéraire* du 31 octobre 1903). René Morax.

Quelques notes. — En 1905, lors de la Fête des Vignerons, en 1908, à propos des représentations d'*Henriette* et de la *Dîme* à Mézières, on a publié plusieurs portraits du sympathique écrivain. Voir entre autres les numéros du 1er juillet 1905 et du 9 mai 1908 de la *Semaine littéraire*. Notre meilleurs écrivain dramatique est aussi un fort bon poète. Les paroles des chœurs de la *Dîme*, de la Fête des Vignerons, d'*Henriette*, sans parler d'autres pièces de vers publiées dans les revues, sont là pour l'attester.

Comparer cette poésie avec celles de R. Gléna et de Louis Fréchette. Ce vers : « Plein de douceur et d'amertume, » ne résume-t-il pas tout le poème, comme il résume l'automne? Et ne retrouve-t-on pas là la pensée de R. Gléna :

Sa bouche nous sourit, mais son regard profond
Laisse en nos cœurs joyeux tomber un rayon triste?

Remarquer ce feu « abandonné » dans un champ, qui, le soir, « rougeoie et fume » et qui, la nuit venue, « veille, » seul dans les ténèbres.

Devoirs. — 1. Expliquez les locutions : sonner du cor, s'emplir de pourpre et d'or, l'ombre frissonne, à pas de loup, les feuilles d'or, le feu veille.

2. *Douceur*. Cherchez des *noms* formés d'un *qualificatif* et du suffixe *eux* : noirceur, blancheur, rougeur, verdeur, rousseur, pâleur, longueur, largeur, hauteur, profondeur, épaisseur, grosseur, grandeur, pesanteur, lourdeur, raideur, fadeur, laideur, fraîcheur, froideur, etc.

3. Etablissez une liste des mots de la famille dont le mot *cor* est la souche ; expliquez le sens de chacun d'eux, d'après l'étymologie.

Cor, corne, corner, cornée, cornet, cornette, corneur, cornaline, cornard, cornu, cornue, cornière, cornemuse, cornichon, corniculé (lotier), cornouille, cornouiller, corme, cormier, biscornu, écorner, écornure, écornifler. écornifleur, racornir, racornissement, etc.

4. Même exercice : fumer, fumée, fumant, fumeur, fumoir, fumure, fumage, fumet, fumeux. fumeron, fumerolle, fumiste, fumisterie, fumigation, fumigatoire, enfumer, parfum, parfumer, parfumeur, parfumerie, etc.

5. Indiquez quelques verbes terminés par *oyer :* rougeoyer, ondoyer, côtoyer, rudoyer, fossoyer, déployer, etc. Conjuguez-les au présent de l'indicatif. Cf. rougeoiement, ondoiement, déploiement, etc.

6. Mettez le vers : « Novembre vient pendant la nuit », à tous les temps de l'indicatif et du conditionnel.

7. Examinez la ponctuation de cette poésie. Albert Chessex.

L'escargot et la limace.

Un jour, sur un chemin détrempé par la pluie,
S'en allait, les cornes au vent,
Ainsi qu'il le fait très souvent,
Messire l'escargot que le soleil ennuie.
Pour l'heure, il était bien joyeux,
Car à son nez subtil montait l'odeur des fraises
Dont les globes, là-bas, luisaient comme des braises.
Notre lambin, qui n'a point d'yeux,
S'en vint heurter de front madame la limace
Qu'il détestait de tout son cœur,
Bien qu'elle fût presque sa sœur.
Aussi, pour tout salut, lui fit-il la grimace.
« Que viens-tu faire ici ? dit le colimaçon ;
Tu devrais te cacher, bête vile et puante,
Non pas traîner partout ta peau nue et gluante
Et barrer mon sentier d'arrogante façon !
— Merci, dit la bête vexée,
Monseigneur l'escargot, vous êtes mon cousin ;
Dans l'ordre des traînards je vous ai pour voisin
Malgré la coquille annexée.
Et puis, cette maison, vous la vit-on bâtir ?
L'homme vous prise fort, mais c'est quand il vous gruge ;
Sa voracité seule en a fait votre juge :
Avant d'être honoré, il vous faudra pâtir ! »
Plus d'un fier insolent, passant ainsi les bornes,
Voulut répandre son mépris
Et de son fiel reçut le prix.
Comme notre escargot, il dut rentrer ses cornes.

Et. Visinand.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

MAISON MODÈLE

DRAPERIE

anglaise, française et suisse

ECHANTILLONS

toujours disponibles

LIVRAISONS rapides

3 % Escompte habituel

10 %

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

SPÉCIALITÉ DE

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés, façon soignée.

2 coupeurs et atelier dans la maison.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE, Rue du Pont.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

LA

Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN **MOYENNE** PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900 Grand Prix — **Expositions universelles** — **St-Louis 1904** 7 Grands Prix

---

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

stèmes
vetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

les RAPPA successeur

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 *Havre 1893*
Paris 1889 *Genève 1896*
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

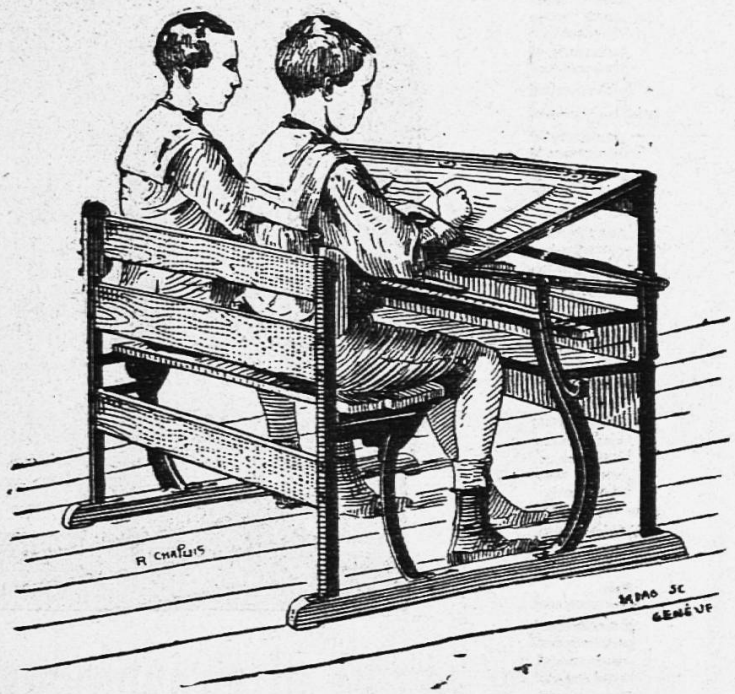

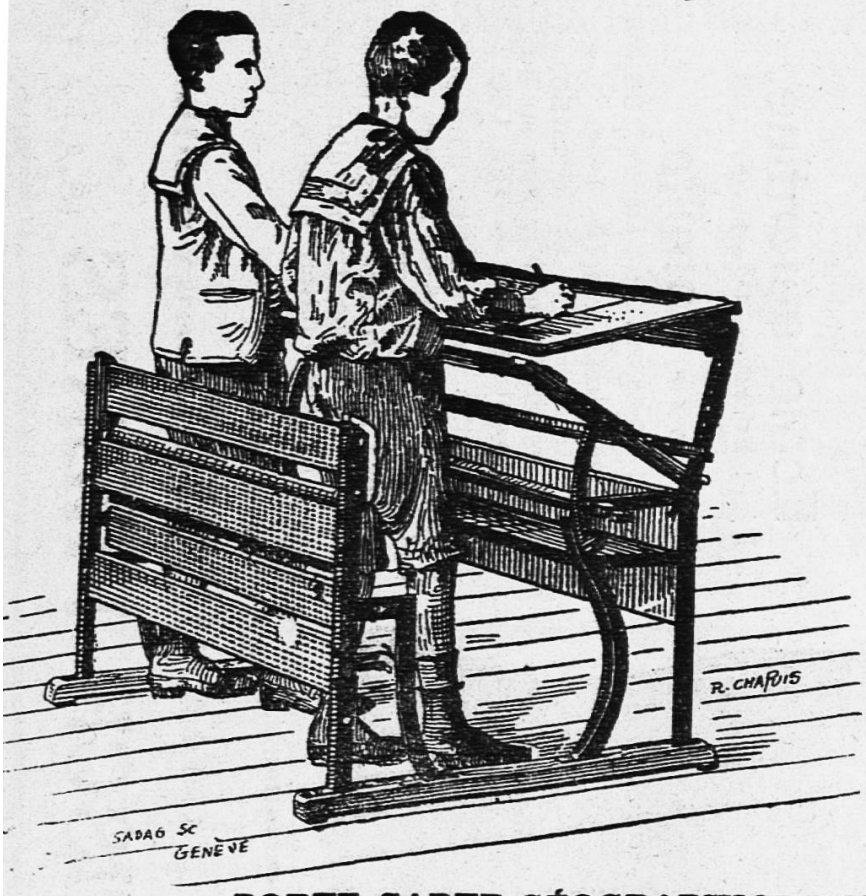

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC
ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux. Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour. Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Fully, Aigle, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Granges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

HARMONIUMS de FAMILLE et pour Ecoles Enfantines

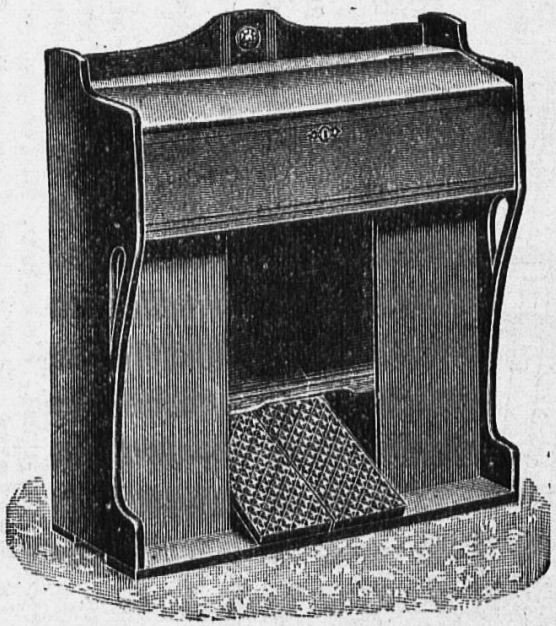

Pour École enfantine

d'une construction solide, avec mécanisme soigné et bien fini. Meubles en chêne, légers et facilement transportables, quoique non démontables.

Modèle

École enfantine

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. **100**.—

Modèle **Famille**

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. **135**.—

Le même, plus 2 registres Forte Fr. **150**.—

Le même, plus 1 genouillère au lieu des 2 registres Fr. **150**.—

Ces petits Instruments, d'un prix à la portée de toutes les bourses, possèdent absolument toutes les qualités requises: rondeur des sons, sonorité très pure et douce, timbre d'un très grand charme, pareil à celui d'un grand orgue.

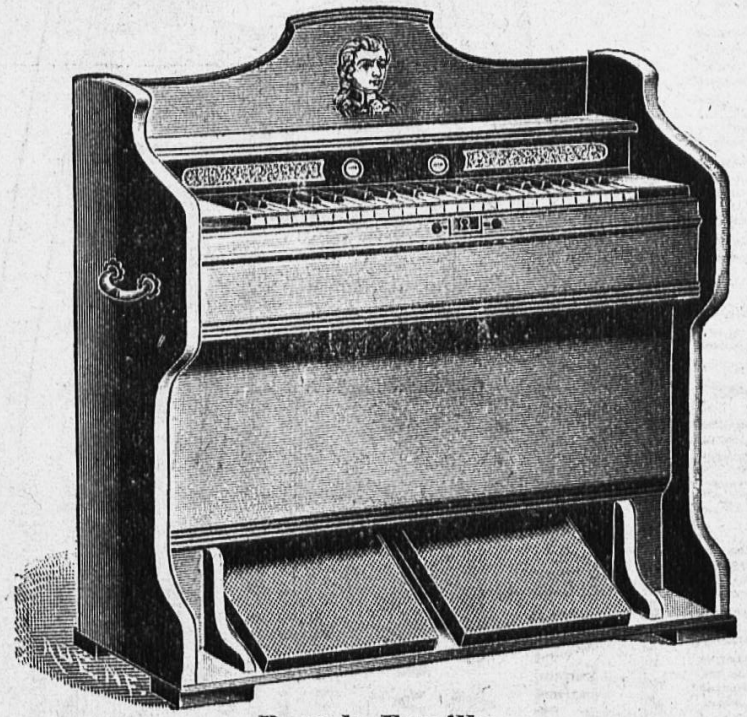

Pour la Famille

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FŒTISCH FRÈRES (S.A.) A LAUSANNE. VEVEY ET NEUCHATEL

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.)